



# CERCLE ALGERIANISTE

depuis 1973

SAUVEGARDER • DEFENDRE • TRANSMETTRE

## CONCOURS D’AFFICHE 2023

### RÈGLEMENT DU CONCOURS

#### Préambule

Le Cercle algérieniste est une association créée en 1973 par des jeunes Pieds-Noirs désireux :

- de conserver la mémoire d’une province française toujours vivante dans un peuple d’un million d’âmes.
- de défendre et promouvoir une culture originale née au carrefour des différentes civilisations qui firent l’Algérie ; une histoire, une langue en création, une façon d’être.
- de rassembler celles et ceux que l’Algérie continue de passionner par-delà les divisions artificielles.

Depuis 50 ans, le Cercle algérieniste

- Sauvegarde et promeut la culture des Français d’Algérie,
- Défend leur histoire et rétablit la vérité,
- Transmet la mémoire, la culture et l’histoire de tous ceux qui ont fait l’Algérie française.

A l’occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Cercle algérieniste, les instances nationales de l’association organisent le 1<sup>er</sup> concours d’affiche. Ce concours est ouvert à tous. Le jury se réunira le **vendredi 17 juin 2023** à Perpignan.

#### Article 1 – Thème

**« Le Cercle algérieniste fête ses 50 ans,  
50 ans de combats pour la vérité »**

Congrès national du Cercle algérieniste

Béziers 20/22 octobre 2023

Palais des Congrès

#### Article 2 – Technique

- Les affiches devront obligatoirement avoir le format A3 (29,7 x 42 cm).
- Elles pourront être un dessin, une peinture, un collage, ou un assemblage de photos.
- Les œuvres doivent être présentées sur un support rigide, sans relief.
- Les affiches doivent être des œuvres originales et individuelles.
- Elles mettront en évidence les qualités de créativité de leurs auteurs.
- Le texte du thème devra être indiqué sur l’affiche, ainsi que les mentions indiquées sous le thème dans le présent règlement.
- Les principaux critères d’appréciation seront : l’efficacité du message, l’originalité et la composition artistique.

### Article 3 – Présentation et sélection

- Au dos de chaque affiche, le candidat devra coller impérativement une copie du bulletin d'inscription dûment rempli. Toute fiche incomplète entraînera l'exclusion de l'affiche.
- **Les fiches d'inscription devront être adressées au plus tard le 1er mai 2023 à :**

[affiche2023@cerclealgerianiste.fr](mailto:affiche2023@cerclealgerianiste.fr)

- **Les affiches non pliées devront obligatoirement être adressées avant le 31 mai 2023 à :**

**Cercle algérien national  
Concours d'affiche  
1 rue général Derroja  
66000 PERPIGNAN**

### Article 4 – Jury national

- Le jury, chargé de choisir la meilleure affiche sera formé de trois professionnels de la création graphique, de l'enseignement, de la communication, d'un artiste peintre et de la présidente nationale du Cercle algérien national
- Le jury se réunira à Perpignan, le 17 juin 2023 pour choisir le lauréat et les 10 meilleures affiches du concours. À noter, qu'il ne pourra y avoir d'ex-æquo et que les décisions du Jury sont sans appel.
- Les résultats seront publiés le 25 juin sur le site internet du Cercle algérien national.

### Article 5 – Récompenses.

- Le Concours d'affiches est un concours national. Les 10 meilleures affiches primées par le jury national seront présentées à l'occasion du congrès national à Béziers du 20 au 22 octobre 2023.
- Le visuel de l'affiche lauréate sera utilisé pour la promotion du congrès national sous forme d'affichages divers, programmes, flyers et sur le site internet du Cercle algérien national et les réseaux sociaux.
- Le lauréat recevra la somme de 200 €.

### Article 6 – Participation

- Le fait de participer au présent concours implique pour les participants, l'acceptation du présent règlement et des décisions du jury du Cercle algérien national. L'association n'accusera pas réception des affiches et ne les retournera pas. Dès leur réception, les affiches deviennent la propriété du Cercle algérien national.
- Chaque participant, en contrepartie de la possibilité qui lui est donnée de se faire connaître, autorise le Cercle algérien national à l'utiliser, s'il le désire, son œuvre, primée ou non, à des fins de promotion de ses actions.
- Il déclare sur l'honneur que son droit d'auteur n'a fait à ce jour l'objet d'aucune autre convention et qu'il demeure libre d'en disposer.

---

Perpignan, le 15 février 2023

La présidente du Cercle algérien national  
**Suzy Simon-Nicaise**